

RÉSERVATION EMPLACEMENTS CAMPING-CARAVANING

CARNET DE VACCINATION OBLIGATOIRE POUR LES ANIMAUX

Votre matériel : Caravane

Camping Car

Caravane pliante

Animal domestique

Tente familiale

Petite tente

Dimensions :

Maximum 8 personnes par emplacement. Arrivée : 14 h. Départ 11h.

Taxe de séjour : 0,55 € par jour et par pers. de 18 ans et + (sauf changement par décret municipal)

Nom / Name : Prénom / First name :

Adresse / Address :

Code postal et ville : Tél. :

Portable : E-mail :

Composition de la famille (nom et âge) - Family composition / (name and age)

1	2
3	4
5	6
7	8

Date d'arrivée prévue le après 14 h obligatoire

Date de départ prévue le avant 10 h

Acompte 100 € + 29 € de frais de dossier non déductibles et non restituables.

Le règlement du solde se fera le jour de l'arrivée.

Paiement par : chèque ch. vacances eurochèque carte bancaire autres

Engagement : Ai pris connaissance des conditions de location et les accepte.

Fait à Date :

Mention «lu et approuvé»
bon pour accord (manuscrite) et signature :

CONDITIONS DE LOCATIONS

Les emplacements sont conservés 24 h après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, ils cessent d'être retenus et la totalité de votre séjour sera réclamée. Les emplacements loués sont mis à disposition le jour prévu de l'arrivée à partir de 14 h. Ils doivent être libérés le jour du départ avant 11 h. Après 11 h, une journée supplémentaire sera facturée. Les droits de réservation sont de 100 € + 29 € de frais de dossier, non déductibles et non restituables. Le règlement du solde se fera le jour de votre arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En cas d'annulation, il vous sera retenu ou resteront dus : - les frais de dossier.

A titre d'indemnité de rupture de contrat : - un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas. Toute annulation doit être faite par lettre recommandée. Un emplacement est loué nominativement et pour 6 personnes maximum. Il ne peut en aucun cas être sous-loué. Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée ou pendant le séjour du nombre initialement prévu, la modification doit être effectuée le jour même à l'accueil. Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. Le tribunal de Périgueux est seul compétent en cas de litige.

Cautions : Séjour : 150 €, Frigo : 100 €, Tonnelle : 75 €, Rallonge électrique : 15 €



Camping site reservations are kept for 24 hours after your planned arrival date. Camping sites cease to be retained after this time and you will be obliged to pay for your full stay. You may occupy your camping site from 14h00 onwards on the day of arrival reserved. You are obliged to leave the site before 11h00 on your day of departure. If the site is still occupied after 11h00 you will be billed for a supplementary day. The reservation fees amount to 100 € + administrative costs amounting to 29 €, which are not deductible and not refundable. The remaining sum due for the full stay is to be paid on the day you arrive. No reductions will be made in the event of late arrival or of early departure. In the event of cancellation of your stay: the administrative costs will be kept or will remain due. Compensation fees for breach of contract will amount to: 20% of the total cost of your stay if you cancel 30 days before the reserved day of arrival, the full cost of your stay if you cancel less than 30 days before the reserved day of arrival or if you fail to arrive. All cancellations must be done by recommended letter. A camping site is rented in the name of the person who retains the reservation and for a maximum of 6 people. Sites can, under no circumstances, be sub-rented. If the number of people on the day of arrival is different to the number for which the site was originally reserved, the modification must be given to the reception on the same day. All campers are obliged to comply with the provisions of the camping ground regulations. In the event of dispute, the perigord courts are the competent authority.

Deposit : Stay : 150 €, Réfrigérateur : 100 €, Bower : 75 €, Extension cord : 15 €